

Madame Henry du Pasquier

Autor(en): **J.P.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **85 (1976)**

Heft 7

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

† Madame Henry Du Pasquier

vice-présidente de la Croix-Rouge suisse



Photo CRS

En Algérie, en mai 1973: Madame Claudine Du Pasquier, alors membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse, faisait partie d'une délégation invitée par le Croissant-Rouge algérien. Nous la voyons ici sur une zone de reboisement et de culture maraîchère dont s'occupent les jeunes du CRA. Chaque membre de la délégation de la Croix-Rouge suisse planta un arbre en souvenir de leur passage.

Le 12 juin dernier à Montreux, l'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse se donnait une vice-présidente en la personne de Madame Henry Du Pasquier. Ce 25 août, hélas, nous eûmes la tristesse d'apprendre son décès. Le mal irrémédiable qu'elle domptait avec un courage et une lucidité extraordinaires a eu raison d'elle à l'âge de 53 ans.

C'est durant ses études à l'école sociale de Genève qu'elle entra en contact avec la Croix-Rouge suisse, car elle collaborait à l'accueil des enfants français venant en Suisse pour échapper aux affres de la

guerre. Elle était elle-même une rapatriée de France. Dès après son mariage à Neuchâtel, elle s'engagea à la section locale dont elle devint rapidement la secrétaire, puis la vice-présidente et enfin la présidente. En fait, elle en fut l'âme durant plus de vingt-cinq ans. En 1970 elle devint à la fois membre du Conseil de direction et membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse. Sa connaissance pratique de tous les problèmes des sections fit d'elle l'un des membres les plus écoutés à la Commission de réorganisation de la Croix-Rouge suisse.

Elle présidait, d'autre part, avec dynamisme et une conscience très poussée des objectifs à atteindre, le groupe de travail chargé d'organiser l'accueil des réfugiés et le groupe de travail chargé des questions de jeunesse.

Son engagement dans ces deux secteurs était loin d'être théorique. Non seulement, elle présidait la section de Neuchâtel de l'Aide aux réfugiés, mais elle avait participé activement, «en mettant les mains à la pâte», à l'accueil, à Neuchâtel, des réfugiés hongrois, tchécoslovaques, ougandais et chiliens. Pour les problèmes de jeunesse elle se référait à son expérience dans ce domaine: cheftaine éclairceuse, puis mère de famille. C'est à elle que l'on doit la création du premier Bureau d'information pour professions de la santé en Suisse. Durant bien des années, c'est elle qui recevait les jeunes venant aux renseignements. C'est elle qui organisa au Chanet sur Neuchâtel les premiers camps probatoires pour les jeunes désirant une information pratique sur ces professions. Les problèmes internationaux de la Croix-Rouge commençaient aussi à lui être familiers. Elle avait découvert l'activité pratique de base des Sociétés nationales de Bulgarie, d'Algérie et de Pologne. Elle avait été associée l'année dernière à la délégation suisse participant à la session du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge où elle avait immédiatement cherché à mieux comprendre les aspirations et les problèmes des Sociétés nationales du tiers monde. Si elle avait le contact facile avec les délégués c'est qu'elle n'était pas une

théoricienne de la Croix-Rouge, mais une praticienne connaissant les problèmes de base inhérents à toute Société nationale.

Mais tout cela ne nous dit pas encore qui était Madame Du Pasquier, Claudine, pour ses nombreux amis. Elle était d'abord l'élément catalyseur de sa propre famille, un foyer chaud et uni qu'il faisait bon pénétrer. Elle en parlait très souvent, car c'était sa référence. Dans son travail, elle avait toujours son mari et ses enfants en point de mire. Elle avait conscience de son privilège de femme heureuse. Mais elle n'était pas femme à se contenter d'être heureuse toute seule. D'ailleurs, quand on lui demandait quelles étaient ses qualifications essentielles à la Croix-Rouge, elle a toujours répondu: mère de famille. Lors des obsèques qui eurent lieu à la Collégiale de Neuchâtel où la famille Croix-Rouge de Claudine Du Pasquier se mêlait à la foule nombreuse de ses amis et à sa famille bouleversée, le professeur Hans Haug, président de la Croix-Rouge suisse, eut l'occasion de dire notamment: **«A l'heure où nous assistons à l'éclatement rapide des structures familiales et à toutes ses conséquences lamentables; à l'heure où la Croix-Rouge suisse doit précisément développer toutes sortes d'activités pour pallier à des situations difficiles, voire dramatiques dues au développement de notre société moderne, il était heureux et réconfortant que notre institution puisse compter au sein de son Comité central sur une personnalité aussi rayonnante et profondément humaine que Madame Du Pasquier. Son sens de l'humain et sa bonté foncière ne se manifestaient d'ailleurs pas seulement à l'égard de ceux qu'il fallait aider, mais tout autant envers ses collègues et tous les collaborateurs de la Croix-Rouge à quelque niveau qu'ils soient. Ce fut là d'ailleurs la cause essentielle du succès de l'une des tâches qui lui tenaient à cœur: renforcer les liens entre sections régionales et organisation centrale afin que la grande famille Croix-Rouge soit plus unie et plus forte. Mais aujourd'hui, nous avons perdu cette richesse. La Croix-Rouge a perdu une femme qui savait non seulement accomplir les gestes les plus humbles avec simplicité, mais également**

aborder les problèmes théoriques les plus complexes avec une lucidité, une intelligence et une conscience que nous admirions tous.»

Aujourd'hui la Croix-Rouge suisse a mal.
J.-P.

Cette douleur trouve son expression la plus pure dans une lettre particulièrement émouvante, adressée au mari de la défunte, et que nous nous plaisons à reproduire ici pour conclure cet hommage.

«Cher Monsieur,

Je viens d'apprendre avec émotion le décès de votre épouse, Madame Henry Du Pasquier. Bénéficiaire de l'asile politique en Suisse, Africain d'origine, j'ai eu le privilège de rencontrer Madame Du Pasquier en 1973, dans les locaux de la Croix-Rouge à Neuchâtel. Alors que je traversais une période particulièrement difficile de mon existence, j'ai trouvé auprès de votre défunte épouse une aide morale et une assis-

tance inappréciables. J'ai aussi eu l'avantage de prendre le thé en votre compagnie, en celle de votre fils et de Madame Du Pasquier un jour en votre domicile de Saint-Blaise. Je garde de Madame Du Pasquier le souvenir d'une personnalité à la fois ferme et sensible, entièrement dévouée à la cause de l'être humain, de quelque origine ou couleur qu'il soit, ce qui est pour moi la caractéristique des âmes nobles. Je vous prie de trouver ici l'expression profonde de mes condoléances.»

Notre président prend la parole

La Croix-Rouge suisse est-elle une institution immuable? Certes, non! Elle se doit avant tout de rester «dans le vent».

Sans jamais s'essouffler, elle suit depuis plus de cent ans un rythme de développement rapide. Ses moyens d'action? Se transformer, s'adapter au gré du jour, se renouveler, s'améliorer, voire même se perfectionner en remédiant à ses points faibles et en restant lucide devant les changements rapides qu'impose l'évolution du monde actuel.

C'est précisément ce dynamisme du mouvement Croix-Rouge, en particulier de notre Société nationale, que notre président, le professeur Hans Haug, a choisi de mettre en lumière dans son allocution d'ouverture présentée à la 91^e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse des 12 et 13 juin 1976, à Montreux.

Dans le numéro 6 de cette revue, nous avons déjà brièvement parlé des principales questions soulevées lors de l'Assemblée, mais faute de place – notre numéro d'été est traditionnellement abondamment illustré – nous n'avons pu consacrer qu'une seule page à cette importante manifestation nationale. Si, malgré ce retard involontaire, nous choisissons encore aujourd'hui de faire paraître *in extenso* l'allocution de notre président, c'est parce que nous sommes certains que notre lecteur y découvrira bon nombre de problèmes intéressants et restés d'actualité.

La rédaction

Le mandat triennal des membres du Conseil de direction et du Comité central élus par notre Assemblée des délégués prend fin aujourd'hui. Si je n'ai pas l'intention de récapituler et de relever ici en détail les événements et les résultats enregistrés au cours de ce mandat, je tiens en revanche à signaler quelques questions fondamentales qui nous ont occupés au cours des trois années écoulées ou desquelles nous nous occuperons prochainement. Plusieurs sujets restent actuellement en suspens et doivent être clarifiés et développés, de sorte que nous devons faire preuve non seulement de persévérance, mais aussi de patience.

Etudes prospectives

Ces trois dernières années ont été marquées par des «études prospectives» entreprises par un groupe de travail sous la direction de M. Schindler. Partant d'une «Etude de la situation, du rôle et des tâches de la Croix-Rouge suisse dans une société en évolution», ces études prospectives ont abouti à l'approbation par l'Assemblée des délégués de 1974, à Interlaken, de «Lignes directrices» et de «Directives pour les modifications de la structure», ainsi qu'à une décision prise à Rapperswil par l'Assemblée des délégués de 1975, concernant les activités des sections et leur collaboration sur le plan cantonal. Dans la suite, une *Commission des sections* a été instituée, avec la tâche de stimuler et de coordonner les activités de sections et d'améliorer les rapports existant entre ces dernières et les organes centraux de la CRS.

Conformément aux *Lignes directrices* les

tâches principales de la CRS sont les suivantes:

- inculquer la pensée de la Croix-Rouge à la population;
- aider les personnes dans le besoin;
- participer aux activités relevant des soins aux malades, de la santé publique et du sauvetage;
- approvisionner le pays en sang humain et en produits sanguins selon le principe du don du sang volontaire et gratuit.

Pour l'*organisation* et les *structures*, l'on considère comme déterminants les principes Croix-Rouge d'indépendance, de caractère bénévole et d'unité, ainsi que ceux de la participation démocratique, de régionalisation et d'efficacité. La décision prise par l'Assemblée des délégués de 1975 recommande aux *sections* de travailler sur toute l'étendue de leur territoire, de favoriser et de renforcer la collaboration avec les sections de Samaritains et d'entretenir en outre des relations avec les institutions publiques et privées à tâches similaires afin d'assurer une coordination optimale des activités. Par la décision de 1975, les sections sont également chargées de recruter de nouveaux collaborateurs bénévoles et d'augmenter le nombre de leurs membres, de manière à renforcer l'assise de la CRS auprès de la population.

Les études prospectives ne sauraient être considérées comme étant achevées. Pour suivies probablement l'année prochaine, elles porteront notamment sur la conception de l'«Institution auxiliaire de la CRS» et sur la structure de l'Organisation centrale. Les prochaines études se fonderont entre autres sur le *Rapport Tansley* concernant la «Réévaluation du rôle de la